

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes

SDRS – Pôle risques naturels et technologiques

Affaire suivie par : Léa Lefebvre

2: 04.93.72.74.97

⊠: lea.lefebvre@alpesmaritimes.gouv.fr Nice. le

2 1 SEP 2020

Jocelyne GOSSELIN Commissaire Enquêteur

ATTESTATION

Objet : Révision du plan de prévention des risques (PPR) naturels d'inondations de Biot - Consultations des personnes publiques associées

Je soussigné, Guillaume Chaffardon, chef du pôle risques naturels et technologiques, certifie que, conformément à l'article R562-7 du code de l'environnement, le projet de révision du PPR d'inondations sur Biot a été soumis, par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, par lettres recommandées datées du 20 novembre 2019, à l'avis :

- > du conseil municipal de Biot,
- > de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis,
- > du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ▶ du conseil départemental des Alpes-Maritimes.
- ➤ du syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion des eaux maralpin (SMIAGE),
- > de la chambre de commerce et de l'industrie (CCI) Nice Côte d'Azur.
- > de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes.
- ➤ du service départemental d'incendie et de secours (SDIS),
- ▶ de la délégation de la région PACA auprès du centre national de la propriété forestière.

Ont émis un avis favorable dans les délais, sans réserve :

- la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes,
- le SMIAGE.
- le conseil départemental des Alpes-Maritimes (n'émettant aucune remarque particulière).

Ont émis un avis favorable dans les délais, sous réserves :

- la commune de Biot (faisant état de réflexions à prendre en compte),
- la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis.

A émis un avis défavorable dans les délais :

- la chambre de commerce et d'industrie Nice Côte d'Azur.

À ce jour, en l'absence de réponse parvenue à monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, les autres avis sont réputés favorables, conformément à l'article R 562-7 du code de l'environnement.

> Le Chef du Pôle Risques Naturels et Technologiques

> > CHAFFARDON

Jocelyne GOSSELIN Commissaire Enquêteur